

PARTICULIERS



ex. : Passeport, acte de naissance, ...

Ok



Service-Public.fr

Le site officiel de l'administration française

(<https://www.service-public.fr/>)

[Accueil particuliers \(https://www.murs-erigne.fr/service-public/particuliers/?xml=Particuliers\)](https://www.murs-erigne.fr/service-public/particuliers/?xml=Particuliers)

>

[Logement \(https://www.murs-erigne.fr/service-public/particuliers/?xml=N19808\)](https://www.murs-erigne.fr/service-public/particuliers/?xml=N19808)

>

[Aides au paiement des factures : eau, téléphone, électricité, gaz \(https://www.murs-erigne.fr/service-public/particuliers/?xml=N23557\)](https://www.murs-erigne.fr/service-public/particuliers/?xml=N23557)

>

[Téléphone fixe : réduction sociale téléphonique \(https://www.murs-erigne.fr/service-public/particuliers/?xml=F1337\)](https://www.murs-erigne.fr/service-public/particuliers/?xml=F1337)

Fiche pratique

Téléphone fixe : réduction sociale téléphonique

Vérfié le 16 août 2021 – Direction de l'information légale et administrative (Premier ministre)

Si votre opérateur est Orange, vous pouvez obtenir une réduction sur votre abonnement mensuel téléphonique sous certaines conditions. Pour en bénéficier, vous devez toucher le revenu de solidarité active (RSA) ou l'allocation aux adultes handicapés (AAH) ou l'allocation de solidarité spécifique (ASS). Vous êtes également concerné si vous êtes invalide de guerre.

Tout replier Tout déplier

De quoi s'agit-il ?

Personnes concernées

Comment en bénéficier ?

Quel est le montant de la réduction ?

Durée d'attribution

Services en ligne et formulaires

[Questions ? Réponses !](#)



URL de la page : <https://www.murs-erigne.fr/service-public/particuliers/?xml=F1337>

Hôtel de Ville

5 chemin de Bellevue CS 80015

49610 Mûrs-Érigné

Médiateur des communications électroniques : comment y recourir ? (<https://www.murs-erigne.fr/service-public/particuliers/?xml=F14373>)

Aide en cas d'impayés de factures de téléphone (<https://www.murs-erigne.fr/service-public/particuliers/?xml=F1334>)

Et aussi

Aides au paiement des factures : eau, téléphone, électricité, gaz (<https://www.murs-erigne.fr/service-public/particuliers/?xml=N23557>)

Logement

Communications électroniques (téléphone, internet, télévision) (<https://www.murs-erigne.fr/service-public/particuliers/?xml=N20278>)

Argent – Impôts – Consommation

©
Direction de l'information légale et administrative (<https://www.dila.premier-ministre.gouv.fr>)



URL de la page : <https://www.murs-erigne.fr/service-public/particuliers/?xml=F1337>
Hôtel de Ville
5 chemin de Bellevue CS 80015
49610 Mûrs-Érigné